



TERRAIN D'AVENTURE DE PIERREFLEUR

FICHE PARENT

L'association :

L'association du Terrain d'Aventure de Pierrefleur est née en 1995.

La gestion du lieu se fait en collaboration avec le comité élu à l'assemblée générale et l'équipe d'animation.

Le comité est formé de parents, d'anciens·nes usagers·ères ou de personnes appréciant le Terrain et ses valeurs et souhaitant s'impliquer dans son fonctionnement.

Il est toujours possible de venir voir une séance mensuelle du comité si vous voulez vous investir dans la gestion du lieu.

L'équipe d'animation :

Elle est formée de trois animateurices socioculturel·le·s engagé·e·s à 50% par la fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL) subventionnée en majeure partie par la Ville de Lausanne.

Devenir membre ?

En payant la carte saisonnière, chaque famille **devient membre de l'association** du Terrain d'Aventure. A ce titre elle est tenue au courant de notre actualité, elle est invitée aux divers événements et fêtes organisées durant la saison ainsi qu'à siéger à l'assemblée générale.

Donner un coup de main ?

Vous êtes toujours les bienvenu·es si vous voulez vous impliquer dans la vie du Terrain.

Lors des événements qui rythment la saison :

- La mise en place du Terrain avant l'ouverture mi-avril
- L'assemblée générale
- La fête d'ouverture début mai
- La fête de fin de vacances d'été
- La fête de fin de saison
- La journée de rangement de fin de saison

Tout au long de la saison, vous pouvez donner un coup de main ponctuellement et mettre ainsi à profit vos compétences et vos passions dans les différents espaces et

secteurs du Terrain : jardin, animaux, travaux manuels, jardinage, cuisine, couture, atelier créatif, cabanes.

Enfin, si vous avez des envies, des élans ou un projet particulier, n'hésitez pas à venir en parler à l'équipe d'animation.

L'accueil libre au Terrain d'Aventure :

L'accueil libre est une pratique née dans les années 40 qui consiste à offrir un lieu d'expérimentation aux enfants dans un cadre basé essentiellement sur le respect et la confiance mutuelle. L'enfant est libre d'agir selon ses envies et motivations dans un esprit de respect de l'autre (des adultes, des enfants, des animaux, de l'environnement et du matériel).

Le Terrain s'inspire largement de la pédagogie de l'accueil libre. Il laisse le choix à l'enfant de réaliser, dans la mesure du possible, les activités qu'il souhaite et ainsi de lui donner l'opportunité de choisir lui-même l'utilisation de son temps libre.

Avec l'accord des parents, l'enfant est aussi libre de venir ou de partir quand il le souhaite.

Les activités proposées par l'équipe servent principalement de support à la relation.

L'équipe développe une présence attentive, bienveillante et veille à rester en position de disponibilité face à l'enfant.

La pluralité des termes «accueil» et «libre» peuvent amener des quiproquos. Mais «libre» ne signifie pas que l'enfant puisse faire tout ce qu'il souhaite sans prendre en compte les autres. Au contraire, la liberté va de pair avec la notion de responsabilité. Pour développer cette autonomie, le Terrain d'Aventure pose un cadre clair expliqué dans la charte et s'axant principalement autour de la notion de respect. L'enfant s'engage à respecter cette charte et signe un contrat de confiance avec les animatrices et les parents. L'équipe accompagne l'enfant dans cette démarche d'apprentissage de l'autonomie, notamment en l'aidant à appréhender les conséquences pour lui ou les autres lorsque l'une des règles est transgressée.

Pour aller plus loin : Brochure à télécharger : L'Accueil Libre en Terrains d'Aventures et Jardins Robinson » une pratique à (re)découvrir.